



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

France Télévisions

Question écrite n° 96240

Texte de la question

M. Jean Proriol attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les vives inquiétudes exprimées par l'Association française contre les myopathies (AFM) depuis plusieurs semaines, au regard du renouvellement de la convention qui la lie avec France-Télévisions et qui permet d'attirer l'attention du grand public sur le Téléthon. Le contrat actuel doit prendre fin prochainement et faute d'assurances sur ce renouvellement, l'AFM s'inquiète pour l'avenir du Téléthon qui permet chaque année de récolter plusieurs millions d'euros destinés à soutenir la recherche et la communauté scientifique. Il lui demande en conséquence quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière et si l'AFM pourra poursuivre ses actions sur les chaînes du groupe France-Télévisions et dans les communes françaises.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture et de la communication se félicite de la formidable initiative du téléthon lancée en 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour appeler l'attention sur les maladies génétiques méconnues. Grâce à cette exposition médiatique, le ministre souligne que la collecte de dons effectuée lors des éditions successives du téléthon a servi à financer l'ensemble de la recherche. Le téléthon est un exemple d'engagement de la télévision publique au service de la générosité. Cependant, le Gouvernement n'intervient pas dans l'élaboration détaillée des grilles de programmes qui relève de la responsabilité des dirigeants des chaînes de télévision. C'est une condition nécessaire de la liberté de communication. Toutefois, devant la polémique soulevée en 2009 sur la place accordée aux différentes causes à la télévision, le Premier ministre a décidé en 2010 de saisir le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la question plus générale de l'accès des associations aux médias audiovisuels. Cette réflexion, qui associe les acteurs du monde associatif et du secteur des médias audiovisuels, devrait apporter prochainement des recommandations destinées à rendre compte de la richesse que le monde associatif représente pour notre pays. Enfin, le président de France Télévisions a réaffirmé son engagement pour le téléthon. Ainsi, une nouvelle convention liant France Télévisions à l'AFM sera renégociée, la précédente étant arrivée à échéance. Dans ce cadre, un groupe de travail sera mis en place et conduira ses discussions à la lumière des préconisations du rapport du CSA.

Données clés

Auteur : [M. Jean Proriol](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96240

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2010, page 13613

Réponse publiée le : 1er mars 2011, page 1983